

Image not found or type unknown



Remise fiche de paie

Par **Lounisa**, le **03/10/2019** à **21:37**

Bonjour. Depuis 4 ans j'ai toujours reçu mes fiches de paie par mail, et depuis un mois mon employeur refuse de me les envoyer, il m'impose d'aller à l'agence chercher mon bulletin. Ce qui veut dire sur mon temps libre. A-t-il le droit de m'obliger à aller chercher mon bulletin ? Je précise que je suis auxiliaire de vie à domicile donc je vais directement chez les bénéficiaires, je n'ai pas à passer au bureau.